

<u>Déclaration de la CGT Educ'action 91</u> au CTSD du 18 septembre 2015

La ministre a beau répéter dans tous les médias depuis plusieurs jours que la question de la réforme des rythmes scolaires est derrière nous et que, désormais, tout est rentré dans l'ordre, la réalité du terrain est malheureusement tout autre.

Depuis le début, la **CGT Éduc'action** dénonce une réforme qui aggrave les disparités territoriales et sociales.

Après deux années d'instauration, des communes ont changé les règles du jeu, modifié les horaires à leur guise et/ ou banni la gratuité des temps périscolaires dont elles ont la responsabilité.

Aujourd'hui, près de 120 organisations hebdomadaires différentes sont mises en place rien que sur notre département.

Et malgré les beaux discours, la réalité est là, avec ces nouveaux règlements, on peut tout faire : des week-end de 2 jours 1/2, réduire le temps scolaire sur la matinée, passer de 1h30 à 3 heures sur la pause méridienne, rien ne nous a été épargné en deux ans ! Certains inaugurent même les horaires différents au sein d'une même école

De plus, dans un contexte économique très difficile (baisse des dotations de l'État...), les choix financiers réalisés par certaines collectivités territoriales vont à l'encontre des intérêts des familles et des enfants. Ce sont tous les services proposés aux familles qui subissent ces choix : coût de la restauration scolaire, coût des heures d'étude, coût des heures de garderie, coût des "Activités Péri-éducatives"... L'objectif est simple : sélectionner par l'argent le nombre d'enfants pouvant accéder à ces activités périscolaires pour diminuer le nombre d'intervenants et ainsi faire des économies.

La **CGT Éduc'action** rappelle que la réforme des rythmes scolaires constitue bien un nouveau transfert de compétences de l'État vers les collectivités aux lourdes conséquences subies par les familles notamment les plus défavorisées.

L'École émancipatrice voulue par la CGT exige l'affirmation d'un cadre national (seul garant de l'égalité d'accès et de la gratuité) avec l'assurance de budgets ambitieux, de moyens matériels et de locaux, ainsi que de moyens humains (personnels qualifiés, formés, et bien rémunérés).

Pour la CGT, la lutte contre les nouveaux rythmes scolaires n'est pas terminée.